

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2025
Séance du 08 Octobre

N° 27

Objet : Adhésion à l'association
« Gérontopôle Sud »

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le huit du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'octobre 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Georges PEREIRA

Etaient présents :

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BENOIT Gérard (à partir du rapport n° 4), BERNARDINI Patrick, BERTRAND Philippe, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°6), CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (jusqu'au rapport n° 38), COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DOMINICI Pascale, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude (du rapport n° 1 a n° 6 et du n° 39 au n° 42), FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 38), HONNORAT Michèle, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 23), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à GIREUD Christophe
AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BASSET Françoise a donné pouvoir à BERNARDINI Patrick
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
FIAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (du rapport n° 7 au n° 36 et du n° 43 au n° 46)
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SEVENIER Jean a donné pouvoir à COCHET Brigitte
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à KUHN Francis
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à SANCHEZ Pierre Bernard

Etaient excusés :

BALIQUE François, BOGHOSSIAN Alex, BOURJAC Bruno, CHALVET Gilles, ESCLAPEZ Nathalie, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, JOUVES Marc, LAQUET Laura, PARIS Mireille, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, TEYSSIER Bernard, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2025

Application agréée E-legalelite.com

99_DE-004-200067437-20251008-27_08102025

Madame GRANET-BRUNELLO Patricia, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu la délibération 2023-249 du 27 juin 2023 portant sur l'inscription statutaire de la compétence « santé » de Provence Alpes Agglomération,

Considérant la volonté de Provence Alpes Agglomération de déployer une action globale auprès de ses administrés en matière d'amélioration des conditions d'accès aux soins, et de bien-vieillir des personnes,

Dans le cadre de sa stratégie « territoire de pleine santé », Provence Alpes Agglomération participe à différents espaces de réflexion sur les enjeux de la Silver Economie.

Provence Alpes Agglomération, collectivité impliquée dans la thématique du bien-vieillir et de la silver économie, a participé en 2018 à la création de l'association régionale « Gérontopôle Sud », aux côtés de ses membres fondateurs le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Régionale de Santé PACA. L'agglomération a ainsi adhéré en 2020 à travers la délibération n°30 du 28 février 2020 et a désigné M. Francis Kuhn et Mme Granet-Brunello, respectivement représentants titulaire et suppléant via la délibération n° 30 du 15 octobre 2020.

Le Gérontopôle Sud est un centre de ressources qui permet aux acteurs des secteurs gériatriques et gérontologiques de bénéficier d'un appui sur cinq grands axes de travail définis pour l'année 2025 :

- Le soutien aux politiques locales,
- La formation des professionnels,
- La communication,
- Le développement de la silver économie,
- La recherche en oncogériatrie et psychiatrie du sujet âgé.

L'association se propose notamment d'appuyer Provence Alpes Agglomération dans l'animation de son atelier 7.7 en :

- Communiquant sur ses réseaux et auprès de ses membres sur cet équipement ;
- Mettant en avant l'atelier 7.7 dans le cadre de ses réunions régionales « silver social club » ;
- Mettant en relation Provence Alpes Agglomération avec des acteurs de la formation médico-sociale intéressés par l'atelier 7.7.

Il est proposé d'adhérer à l'association Gérontopôle Sud en 2025 et 2026. Le montant de la participation est de 500€. Cette adhésion permettra de siéger au collège « Etat et collectivités territoriales ».

Il vous est proposé :

- D'approuver l'adhésion 2025 et 2026 à l'association Gérontopôle Sud,
- D'autoriser le versement du montant de l'adhésion fixé à 500 €.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO

PUBLIE LE :

24 OCT. 2025



Le secrétaire de séance,

Georges PEREIRA

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20251008-27_08102025